



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU MERCREDI 24 FEVRIER 2021

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 16
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et un et mercredi vingt-quatre février à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
16/02/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Hélène POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Aline COUTAREL ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
16/02/2021

Excusés représentés : Mme Pascale BARNA-LEGRAND représentée par Mme Dominique GODOT-RAMADE ; Mme Pauline MARCOU MADER représentée par M. David FRANCO.

Excusé : M. Christian BAÏSSE.

Marie-Line CLUZEL a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-16 : Extension des Carrières Peyrebrune – Plan de remise en état

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le courriel émanant de la SAS PEYREBRUNE demandant au Conseil Municipal de valider la conformité de la remise en état des parcelles AH 115 et 117 d'une contenance de 5 ha 96 a 55 ca, propriétés de Madame Bénédicte FABRE, par rapport aux orientations initialement prévues et ainsi les sortir définitivement du périmètre de l'Installation Classée autorisée par arrêté préfectoral du 4 février 2008 modifié.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur cette remise en état.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette remise en état des parcelles AH 115 et 117 d'une contenance de 5 ha 96 a 55 ca, propriétés de Madame Bénédicte FABRE.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

